ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gare de Massy-Palaiseau

Question écrite n° 5429

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer eu égard aux difficultés que rencontrent les usagers de la SNCF et plus particulièrement ceux concernés par la desserte TGV en gare de Massy-Palaiseau. L'opportunité d'une telle proximité avec le TGV est à l'origine de l'installation et du maintien d'un nombre conséquent de personnes, de Massy-Palaiseau même et des communes limitrophes, qui souhaitaient profiter des avantages de circulation qu'offre le TGV, notamment des salariés et des étudiants pour se rendre sur leurs lieux de travail en province. Or, force est de constater que ces horaires de desserte ne semblent guère être aménagés en ce sens, et qu'il faille se rendre, le matin tôt, en gare de Paris Montparnasse par le RER et le métro pour prendre un train et arriver à l'heure sur son lieu de travail ou d'étude, et d'effectuer le chemin inverse le soir. Aussi, compte tenu de l'existence de l'infrastructure ferroviaire et de la forte demande des usagers, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'aménager de nouveaux horaires plus prompts à répondre aux nécessités de déplacements modernes, entre le domicile et les lieux d'activité, et de l'informer des dispositions qu'il entend prendre en la matière.

Texte de la réponse

Lors de la mise en oeuvre des premières lignes à grande vitesse, la vocation des gares telles que Massy-Palaiseau, Roissy, Marne-la-Vallée, était de réaliser l'interconnexion entre les différentes lignes à grande vitesse, ce qui devait permettre aux clients, en provenance des régions et à destination des régions, de ne pas être pénalisés par des ruptures de charge en région parisienne. De plus, les dessertes TGV au départ ou à l'arrivée de Paris sont essentiellement conçues pour répondre à un transport de voyageurs sur de longues distances. Les horaires de passage des TGV en gare de Massy-Palaiseau correspondent donc à ces deux objectifs. Toutefois, les évolutions socio-économiques et urbaines de Massy-Palaiseau et des communes voisines, suscitent l'intérêt de voyageurs de plus en plus nombreux. Il s'agit le plus souvent de salariés et d'étudiants de Massy-Palaiseau souhaitant pouvoir bénéficier d'une desserte domicile-travail tous les jours de la semaine. Aujourd'hui, seuls les horaires de pointe hebdomadaire, c'est-à-dire de début et de fin de semaine, permettent le déplacement des salariés et des étudiants, effectuant des trajets le lundi matin et le vendredi soir. La saturation des sillons horaires ne permet pas à la SNCF d'envisager d'insérer de nouveaux TGV desservant Massy-Palaiseau aux heures de pointe où elle est confrontée à une circulation dense de trains de banlieue. A plus long terme, toutefois, la modernisation de la ligne Massy-Valenton, projet inscrit au contrat de plan Etat-Région, devrait permettre d'élargir les possibilités d'adaptation de la grille horaire et du plan de transport. La desserte de la gare de Massy-Palaiseau pourrait alors être étoffée.

Données clés

Auteur : M. Pierre Lasbordes
Circonscription : Essonne (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5429

Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : transports et mer
Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3855
Réponse publiée le : 21 avril 2003, page 3237